

French Container Label

GROUPE	4	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

ENGENIA^{MD}

HERBICIDE

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Dicamba, présent sous forme de N,N-Bis-(3-aminopropyl) méthylamine sel 600 g e.a./L

N° D'ENREGISTREMENT : 32220

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT

POISON

**IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU
1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 1 L à 1 000 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 5P9
1-877-371-2273

ENGENIA est une marque déposée de BASF Corporation, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut être fatal lorsqu'il est inhalé. Éviter d'inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation. Peut irriter la les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Sensibilisant cutané potentiel.

Dégeler si le produit a gelé. Agiter avant l'usage.

Les applicateurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques. Pour les applications à la non-récolte des domaines, les applicateurs doivent aussi porter une combinaison.

Les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter un respirateur approuvé NIOSH avec une cartouche anti-vapeurs organiques et un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante NIOSH approuvée pour les pesticides.

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement de l'orge, des bleuets nains, des graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*), du maïs de grande culture, des jachères, de l'avoine, des pâturages, de féтуque rouge, le Soya Roundup Ready 2 Xtend et le Soya XtendFlex, de seigle de printemps, des semis de graminées, des champs de chaume, de la jachère d'été et du blé (de printemps).

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ruissellement

Afin de réduire le ruissellement des sites traités vers les habitats aquatiques, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).

Le potentiel de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive des plans ou cours d'eau avoisinants.

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Lessivage

L'emploi de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les sites où le sol est perméable (par exemple sols de sable, de sable loameux ou de loam sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix.

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer **ENGENIA** uniquement dans son contenant d'origine, loin des autres pesticides, engrais, et aliments destinés aux humains ou aux animaux.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir les déversements et la contamination.
3. Garder les emballages secs en tout temps.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ENGENIA^{MD}

HERBICIDE

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Dicamba, présent sous forme de N,N-Bis-(3-aminopropyl) méthylamine sel 600 g e.a./L

N° D'ENREGISTREMENT : 32220

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT

POISON

**IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU
1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 1 L à 1 000 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 5P9
1-877-371-2273

ENGENIA est une marque déposée de BASF Corporation, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

À propos de ENGENIA

ENGENIA supprime les mauvaises herbes à feuilles larges dans les céréales, le maïs de grande culture, le Soya Roundup Ready 2 Xtend et le Soya XtendFlex, les champs à travail réduit du sol (en présemis et jachère à travail réduit du sol), les graminées des parcours naturels et pâturages, les terres non cultivées (jachère d'été et chaume), la fétuque rouge, les graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*), les semis de graminées cultivées pour la semence et le fourrage, et les bleuets nains.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

1. **ENGENIA** ne devrait pas être appliqué sur ou près des arbres ou plantes à conserver. **ENGENIA** pourrait causer des dommages aux arbres et plantes à conserver, en particulier le soya non tolérant au dicamba, les fleurs, les arbres fruitiers, les vignes, les plantes ornementales, les pois, les pommes de terre, les tomates, le tabac et autres plantes à feuilles larges, spécialement quand ils sont en développement et en croissance.
2. Ne pas contaminer les sources d'eaux d'irrigation ou d'usage domestique. Nettoyer à fond l'équipement d'application après usage.
3. Ne pas traiter les endroits où la pénétration de produit chimique dans le sol ou le lessivage de surface risque d'amener **ENGENIA** en contact avec les racines de plantes à conserver.
4. NE PAS appliquer par voie aérienne.
5. Éviter de traiter **ENGENIA** sur un sol sec ou sans cohésion sur lequel il y a peu de chance qu'il tombe de la pluie après le traitement. Les applications effectuées sous ces conditions peuvent résulter en un déplacement des particules de sol par le vent ou l'eau vers des plantes à conserver. Des dommages aux plantes à conserver peuvent survenir si le sol traité est délavé, soufflé ou déplacé vers un site contenant de la végétation utile ou sur le feuillage qui entrent en contact avec les particules.
6. Des dommages à la culture peuvent survenir si **ENGENIA** est appliqué à un stade de croissance autre que celui recommandé.

NOTE : Les cultures qui sont soumises à des stress causés par les conditions environnementales, telles qu'un excès d'eau, une sécheresse, des maladies, etc., peuvent souffrir d'un ralentissement additionnel et montrer des symptômes plus prononcés de dommages si **ENGENIA** est appliqué. Cependant, le dommage à la culture qui peut survenir est généralement plus que compensé par la suppression des mauvaises herbes obtenue.

7. Ce produit peut être mélangé avec un engrais ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

NE PAS mélanger **ENGENIA** avec des produits à base de glyphosate où le glyphosate est présent sous forme d'un sel d'ammonium.

NE PAS mélanger **ENGENIA** en réservoir avec des produits phytosanitaires qui contiennent du glufosinate-ammonium.

À moins que spécifié autrement sur l'étiquette d'**ENGENIA**, ne pas mélanger avec de l'ammonium renfermant des additifs ou des supports de pulvérisation.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Agricultural Solutions Canada Inc. ("BASF") au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Ce ne sont pas toutes les variétés et cultivars qui ont été testés selon les possibilités de combinaisons de mélange en réservoir. Les conditions locales peuvent influencer la tolérance de la culture et peuvent ne pas correspondre à celles présentes lorsque BASF Canada Inc. a effectué les tests. L'incompatibilité physique, une diminution de l'efficacité, ou des dommages à la culture peuvent résulter du mélange d'**ENGENIA** avec d'autres produits. Ainsi, avant l'utilisation de tout mélange en réservoir (fongicides, insecticides, herbicides, engrais liquides, produits de suppression biologique, adjuvants et additifs), évaluer la combinaison sur une petite portion de la culture à traiter afin de s'assurer qu'une réponse phytotoxique ne surviendra pas suite à une application. Consulter un représentant de BASF ou les répondants agricoles locaux pour plus de renseignements concernant les additifs.

8. À moins d'indications contraires sur les étiquettes d'**ENGENIA** ou des produits d'association d'un mélange en réservoir, n'ajouter aucun additif tel que des agents acidifiants, l'huile, agents mouillants, émulsifiants, détergents, allongeurs, adhésifs, agents dispersants ou surfactant appliqué aux cultures.
9. L'eau dure n'affecte habituellement pas négativement l'efficacité d'**ENGENIA**, cependant, les autres composantes dans le mélange en réservoir peuvent être affectées de façon indésirable (par exemple le glyphosate). L'utilisation d'un produit de conditionnement devrait être considéré lorsque de l'eau dure (par exemple lorsque la teneur totale en calcium, magnésium ou fer est au-dessus de 500 ppm) est employée comme support de pulvérisation. Par contre, ne pas mélanger **ENGENIA** avec des conditionneurs d'ammonium.
10. Le pH idéal de la bouillie de pulvérisation pour **ENGENIA** est de l'ordre de 5 à 8. Un agent tampon neutre peut être nécessaire si la source d'eau ou les composantes du mélange vont créer une solution acide < pH 5. NE PAS ajouter tout additif qui pourrait créer une solution de pulvérisation acide ayant un pH < 5.
11. Détermination de la compatibilité du mélange en réservoir : Pour déterminer la compatibilité, mélanger dans une petite cruche toutes les composantes de la bouillie finale dans les quantités proportionnelles. Ajouter les composantes pour le test avec la cruche dans l'ordre suivant: poudres mouillables et granules dispersibles dans l'eau, liquides fluides et suspensions, formulations de concentrés émulsifiables et solutions. Si la bouillie ne forme de boules ou des flocons, sédiments, gelée, pellicules ou couches huileuses, ou autres précipités dans les 2 heures après le mélange et peut être facilement remis en suspension

avec une agitation, le mélange qui a été testé est alors compatible. Toujours respecté l'étiquette la plus stricte concernant les précautions lors du mélange en réservoir.

12. Pour plus d'informations sur l'alimentation des animaux et de pâturage, se référer aux restrictions de pâturage appropriées retrouvées ci-après.
13. S'assurer que l'équipement de pulvérisation utilisé pour appliquer **ENGENIA** est correctement nettoyé avant de le réutiliser pour appliquer d'autres produits chimiques. Voir à cet effet la section sur la procédure suggérée pour le nettoyage de l'équipement de pulvérisation.

PRÉCAUTIONS ET GESTION CONCERNANT LA DÉRIVE DE PUVÉRISATION

Éviter que la dérive de pulvérisation sur le site d'application soit la responsabilité de l'applicateur. Le système de pulvérisation et les facteurs reliés aux conditions climatiques déterminent le risque de dérive. L'applicateur se doit de prendre en considération ces facteurs lors d'une prise de décision afin d'éviter la dérive vers des zones non ciblées.

Les applicateurs doivent respecter les exigences pour éviter les dangers reliés à la dérive, incluant ceux retrouvés sur cette étiquette et dans les règlements et articles applicables au niveau provincial et local. Les zones pour lesquelles la réglementation est la plus sévère doivent être respectées.

Tout l'équipement d'application doit être entretenu adéquatement et ajusté en employant le support approprié.

L'applicateur devrait être habitué d'évaluer et de prendre en considération tous les facteurs qui peuvent influencer la dérive. Les renseignements suivants retrouvés dans cette révision de la diminution de la dérive devraient être évalués avant le traitement.

Contrôle de la grosseur des gouttelettes

La méthode la plus efficace pour réduire le potentiel de dérive est d'utiliser des buses qui produisent des gouttelettes de grande dimension. Appliquer de plus grosses gouttelettes diminuent le risque de dérive mais n'empêcherait pas la dérive si les traitements sont effectués de façon inappropriée ou lors de conditions climatiques inadéquates (consultez **Température et Humidité**; **Inversion de température**; et **Vitesse du vent et Direction**).

- **Volume** – Employez des buses avec un débit assez élevé (grand orifice) pour appliquer le plus grand volume de pulvérisation possible. Les buses avec un débit plus élevé vont habituellement produire de plus grosses gouttelettes.
- **Pression** – NE PAS dépasser la pression recommandée par le fabricant de buses. Pour plusieurs types de buse, une faible pression produit de plus grosses gouttelettes. Lorsqu'un débit plus élevé est nécessaire, utilisez des buses à fort débit plutôt que d'augmenter la pression. Assurez-vous que les pièces pour contrôler le débit du pulvérisateur (si présentes) n'ajustent pas la pression au-dessus du niveau désiré.
- **Température et humidité** – Une faible humidité et des températures élevées augmentent l'évaporation d'eau provenant de la pulvérisation, réduisant ainsi la grosseur des gouttelettes et augmente le potentiel de dérive. Évitez de pulvériser lors de conditions de faible humidité et/ou de températures élevées. Éviter d'appliquer par temps très humide ou brumeux. Appliquer **ENGENIA** lorsque la température de l'air se situe entre 10 et 25°C. Éviter

l'application lorsqu'il y a un risque de chute brutale de la température au cours de la nuit suivante. Ne pas pulvériser lorsqu'il est prévu que la température dépasse les 30°C. Ajustez l'équipement afin de produire de plus grosses gouttelettes dans le but de compenser pour l'évaporation présente lors de traitements en temps chaud et sec.

Inversion de température

NE PAS appliquer **ENGENIA** lorsqu'une inversion de température est présente. L'inversion de température augmente le potentiel de dérive puisque de fines gouttelettes peuvent demeurer en suspension après l'application. Les gouttelettes en suspension peuvent se déplacer de façon imprévisible en raison de leur légèreté et des vents variables étant fréquents lors des inversions. L'inversion de température se définit comme une hausse de température en altitude se produisant habituellement les nuits avec un couvert nuageux limité et éclairé sans vent. Le tout débute au coucher du soleil et se poursuit souvent en matinée avant le réchauffement à la surface du sol. Elle peut être identifiée par un brouillard au sol, si celui-ci n'est pas présent, l'inversion peut aussi être observée par le déplacement de brume à partir d'une zone terrestre. Une brume en couche qui se déplace latéralement (lors de vents faibles) indique une inversion lorsque la brume se déplace vers le haut en se dissipant rapidement indique un bon brassage d'air à la verticale. L'inversion se résorbe habituellement avec des vents qui s'accroissent (au-dessus de 5 km/hr) ou lorsque l'air à la surface commence à se réchauffer (2°C à partir du minimum du matin).

Vitesse du vent et Direction

Mesurez la vitesse du vent au bout de la rampe. NE PAS appliquer **ENGENIA** lorsque la vitesse du vent se maintient au-dessus de 15 kilomètres par heure.

La topographie du relief peut influencer les patrons de vent. Chaque applicateur devrait être habitué avec les patrons locaux de vent et de quelle façon ils peuvent affecter la dérive.

Ne pas appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsque les conditions climatiques peuvent causer de la dérive des zones ciblées vers des cultures sensibles. Laisser une zone tampon adéquate entre les superficies traitées et les plantes sensibles.

Pour des vitesses de vent :

Vitesse du vent	Conditions et restrictions d'application
< 3 km/hr	NE PAS effectuer de traitement d' ENGENIA si des conditions d'inversion de températures sont présentes. Consulter la section sur l'inversion de température pour plus de renseignements.
3 à 15 km/hr	Conditions optimales d'application.
> 15 km/hr	NE PAS appliquer. Déterminer la vitesse moyenne du vent et la direction à la hauteur de la rampe.

Application terrestre gestion de la dérive de pulvérisation

- **Type de buse** – La sélection du bon type de buse est l'un des paramètres des plus importants dans la réduction de la dérive. Utilisez de buses qui réduisent la production de fines gouttelettes de moins de 150 microns.

Utiliser des pulvérisations avec des gouttelettes de calibre grossier, car elles ont moins tendance à dériver hors de la zone cible que les pulvérisations à fines gouttelettes. Choisir des buses à dérive réduite, qui sont conçues pour donner peu de fines gouttelettes. Garder la pression de pulvérisation de pulvérisation sous les 150 kPa et le volume de pulvérisation supérieur à 220 L/ha à moins d'une indication contraire du fabricant de ces buses à dérive réduite.

Le choix de buse qui produit des gouttelettes de grande dimension peut nécessiter d'augmenter le volume de pulvérisation per hectare (litres par hectare) pour maintenir le recouvrement de la végétation ciblée.

Pour l'application de Soya Roundup Ready 2 Xtend et Soya XtendFlex, appliquez **ENGENIA** en utilisant des buses qui produisent des gouttelettes **extrêmement grossières** à **ultra-grossières** (volume de diamètre moyen de 450 microns ou plus) tel que défini par la norme ASABE S572.1 et présentés dans le catalogue du fabricant de buses.

- **Hauteur de la rampe** – La hauteur de la rampe ne devrait pas être de plus de 50 cm au-dessus de la cible. La réduction de la hauteur de la rampe diminue l'exposition des gouttelettes aux conditions climatiques comme l'évaporation et le vent. Le contrôle automatisé de la hauteur de la rampe est recommandé pour de larges rampes de pulvérisation afin de maintenir la hauteur optimale des buses au-dessus du couvert végétal.
- **Vitesse équipement terrestre** – Sélectionnez une vitesse inférieure à 25 kilomètres par heure qui produira le volume de pulvérisation approprié tout en maintenant la pression de pulvérisation désirée. Des vitesses plus faibles vont généralement provoquer un meilleur recouvrement et dépôt sur la zone ciblée.

Zones Sensibles

ENGENIA devrait être appliqué seulement lorsque le potentiel de dérive adjacent aux zones sensibles (par exemple zones résidentielles, étendue d'eau, habitat connu pour la préservation espèces en voie de disparition ou de cultures sensibles) est minimal (par exemple lorsque le vent ne souffle pas en direction des zones sensibles).

Une petite dérive de produit peut ne pas être visible mais peut endommager les plantes à feuilles larges sensibles. Les applicateurs doivent s'assurer qu'ils soient bien informés des zones sensibles à proximité et éviter les effets potentiellement néfastes provenant du déplacement d'**ENGENIA** à l'extérieur de la zone ciblée. Avant d'effectuer un traitement, l'applicateur doit examiner le site d'application par rapport aux zones sensibles avoisinantes.

Pour l'application sur le Soya Roundup Ready 2 Xtend et Soya XtendFlex : En plus des zones tampon nécessaires pour les habitats sensibles, des protections supplémentaires sont requises pour les cultures de spécialité sensibles au dicamba. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle en direction des cultures de spécialité avoisinantes. Les cultures de spécialité incluent mais ne se limitent pas à : soya non-tolérant au dicamba, concombre, melons (ARLA Groupe 9 de Cultures), fleurs, arbres fruitiers, raisins, plantes ornementales cultivées en serre et les cultures abritées de plants de feuilles larges, arachides, pois et haricots (ARLA Groupe 6 de Cultures), piments, tomates et autres légumes-fruits (ARLA Groupe 8 de Cultures), pomme de terre, patate douce et tabac.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

MODE D'EMPLOI

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 50 cm ou moins du sol ou du couvert végétal. Pour l'application de Soya Roundup Ready 2 Xtend et de Soya XtendFlex, NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre extrêmement grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ruissellement

Afin de réduire le ruissellement des sites traités vers les habitats aquatiques, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).

Le potentiel de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive des plans ou cours d'eau avoisinants.

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Lessivage

L'emploi de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les sites où le sol est perméable (par exemple sols de sable, de sable loameux ou de loam sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Zones tampons

Aucune zone tampon N'EST REQUISE pour l'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en réservoir, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Zones tampons pour les utilisations avec des gouttelettes de taille grossière (ASAE)

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole ¹	Orge, avoine, seigle, blé, graines de l'alpiste des canaries (<i>Phalaris canariensis</i>), semis de graminées fourragères (semis)	0	0	0	0	1
	Maïs, graminées fourragères (établies), fétuque rouge	1	1	0	0	4
	Maïs de grande culture MON 87419 tolérant au dicamba	1	1	0	0	5
	Soya Roundup Ready 2 Xtend et Soya XtendFlex ²	1	1	0	0	4
	Terres en chaume ou en jachère	1	1	0	0	5
	Pâturages et parcours, terres non agricoles	1	1	0	0	10
	Bleuets nains	1	1	1	0	15

¹ Dans le cas du pulvérisateur agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 centimètres du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

² Pour l'application de Soya Roundup Ready 2 Xtend et Soya XtendFlex, utiliser des buses qui produisent des gouttelettes extrêmement grossières à ultra-grossières.

CÉRÉALES (non contre-ensemencées de légumineuses)

Notes sur le traitement

1. Pour de meilleurs résultats, pulvériser lorsque les mauvaises herbes sont au stade de 2 à 3 feuilles et que les rosettes n'excèdent pas 5 cm de diamètre.

2. Utiliser le taux le plus élevé lorsque vous traitez des mauvaises herbes à un stade de croissance plus avancé ou quand la végétation est plus dense.
3. Des dommages à la culture risquent de survenir si l'application est effectuée à un stade autre que celui recommandé.
4. Ne pas appliquer **ENGENIA** ou des mélanges en réservoir de **ENGENIA** si la culture est contré-ensemencée avec des légumineuses.
5. Appliquer **ENGENIA** ou les mélanges en réservoir de l'**ENGENIA** dans au moins 110 litres d'eau à l'hectare.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'ENGENIA	Mélange en réservoir
Chardon des champs (partie aérienne seulement) Gaillet grateron (utiliser le taux le plus élevé seulement) Laiteron des champs (partie aérienne seulement) Renouée liseron Renouée persicaire Renouée scabre Saponaire des vaches Sarrasin de Tartarie Spargoute des champs	ENGENIA seul au taux de 183 à 232 mL/ha	aucun
<u>Mauvaises herbes mentionnées pour ENGENIA seul plus :</u> Amarante à racine rouge Ansérine de Russie Bourse-à-pasteur Canola spontané* Kochia à balais Lampourde glouteron Ortie royale** Petite bardane (jeunes plantules) Radis sauvage Sagesse-des-chirurgiens Soude roulante Tournesols spontanés***	ENGENIA au taux de 183 mL/ha +	2,4-D amine OU MCPA amine
<u>Mauvaises herbes mentionnées pour ENGENIA seul plus :</u> Ortie royale** Stellaire moyenne (céraïste) Tabouret des champs Tournesols spontanés***	ENGENIA au taux de 183 mL/ha +	Herbicide Lexone DF Granules Dispersables
<u>Mauvaises herbes mentionnées pour ENGENIA seul plus :</u> Canola spontané*	ENGENIA au taux de 183 mL/ha +	Herbicide Ally ou Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60%

* De meilleurs résultats seront obtenus si l'application est faite avant la montée en graine du canola, quand cette mauvaise herbe est au stade de 2 à 4 feuilles.

** Utiliser **ENGENIA** + MCPA amine pour la suppression de l'ortie royale. Appliquer avant le stade de 4 feuilles de la mauvaise herbe pour obtenir de meilleurs résultats. En appliquant l'herbicide à un stade plus avancé de la culture et des mauvaises herbes, l'ortie royale risque de ne pas être supprimée.

*** Selon les conditions de croissance, la suppression peut être légèrement retardée.

Instructions pour l'application

ENGENIA peut être appliqué aux cultures suivantes :

- Blé de printemps*
- Orge de printemps
- Blé d'automne
- Avoine
- Seigle de printemps

**Ne pas appliquer sur le blé dur.*

Les sections suivantes donnent les instructions d'application pour ces cultures.

Blé de printemps

Mélange	Taux/ha	Stade de la culture
ENGENIA seul	183 à 232 mL/ha	2 à 5 feuilles
+ 2,4-D amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 à 5 feuilles
ou MCPA amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 à 5 feuilles
ou Herbicide Lexone DF Granules Dispersables*	275 g/ha	2 à 3 feuilles
ou Herbicide Ally** ou Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60%**	5 g/ha	2 à 5 feuilles

* Les mélanges en réservoir avec Herbicide Lexone DF Granules Dispersables ne valent que pour l'Ouest du Canada seulement. L'application peut être retardée jusqu'au stade de 4 feuilles de la culture. Cependant, la tolérance de la culture présente pourrait être réduite. Appliquer **ENGENIA** au taux de 183 mL/ha avec Lexone.

** Les mélanges en réservoir avec Herbicide Ally ou Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60% ne valent que pour l'Ouest du Canada seulement. Appliquer **ENGENIA** au taux de 183 mL/ha avec Herbicide Ally ou Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60%. S'assurer que l'Herbicide Ally ou Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60% est complètement en suspension dans le réservoir du pulvérisateur avant d'y ajouter **ENGENIA**. Ne pas ajouter de surfactant.

Seigle de printemps

Mélange	Taux/ha	Stade de la culture
ENGENIA seul	183 à 232 mL/ha	2 à 3 feuilles
+ 2,4-D amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 à 3 feuilles

Orge de printemps

Mélange	Taux/ha	Stade de la culture
ENGENIA seul	183 à 232 mL/ha	2 à 5 feuilles
+ 2,4-D amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 à 5 feuilles
ou MCPA amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 à 5 feuilles

Mélange	Taux/ha	Stade de la culture
ou Herbicide Lexone DF Granules Dispersables*	275 g/ha	2 à 3 feuilles
ou Herbicide Ally** ou Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60%**	5 g/ha	2 à 5 feuilles

* Les mélanges en réservoir avec Herbicide Lexone DF Granules Dispersables ne valent que pour l'Ouest du Canada seulement. NOTE : Ne pas utiliser sur l'orge Klondike.

** Les mélanges en réservoir avec Herbicide Ally ou Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60% ne valent que pour l'Ouest du Canada seulement. Appliquer **ENGENIA** au taux de 183 mL/ha avec Herbicide Ally ou Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60%. S'assurer que l'Herbicide Ally ou Herbicide Ally En Pochettes Toss-N-Go Pate Granulee 60% est complètement en suspension dans le réservoir du pulvérisateur avant d'y ajouter **ENGENIA**. Ne pas ajouter de surfactant.

Blé d'automne

Mélange	Taux/ha	Stade de la culture
ENGENIA seul	183 à 232 mL/ha	15 à 25 cm de hauteur ou avant la sortie de la feuille étendard
+ 2,4-D amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	15 à 25 cm de hauteur ou avant la sortie de la feuille étendard
ou MCPA amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	

Avoine

Mélange	Taux/ha	Stade de la culture
ENGENIA seul	183 à 232 mL/ha	2 à 5 feuilles
+ MCPA amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 à 5 feuilles

Restrictions pour la paissance

À la suite d'un traitement avec **ENGENIA** ou avec **ENGENIA** + 2,4-D, observer les restrictions de pâturage suivant :

- NE PAS permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.
- NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

S'il y a eu traitement avec **ENGENIA** avec n'importe quel autre herbicide en mélange en réservoir, ne pas laisser paître les animaux ni récolter la végétation pour l'alimentation du bétail avant que la culture ne soit parvenue à maturité. On ne possède pas de données suffisantes pour recommander un tel usage.

MAÏS DE GRANDE CULTURE

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Appliquer **ENGENIA** ou les mélanges en réservoir d'**ENGENIA** dans 220 à 350 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 150 à 275 kPa. Utiliser une pulvérisation grossière.
2. Garder continuellement le mélange en suspension. Si le mélange n'est pas maintenu en suspension, agiter vigoureusement avant de le pulvériser.
3. Ne pas appliquer au maïs sucré.
4. À moins d'indications contraires, n'utiliser aucun additif tel que l'huile, agents mouillants, émulsifiants, détergents, allongeurs, adhésifs ou agents dispersants quand **ENGENIA** est employé sur le maïs.
5. Par hauteur du maïs, on entend la hauteur de la culture au champ, sans feuille étendue.
6. Quand on utilise des tubes de descente (buses à jet dirigé), diriger la pulvérisation sous les feuilles inférieures du maïs et sur les mauvaises herbes et le sol. Ne pas appliquer au maïs ayant plus de 50 cm de hauteur.
7. Ne pas appliquer dans les 2 semaines précédant la sortie de la panicule quand on utilise **ENGENIA** seul, jusqu'à une hauteur de 50 cm.
8. Pour la meilleure suppression des annuelles, les traiter quand elles sont en croissance active et au stade de plantule. On peut obtenir de piètres résultats si les mauvaises herbes sont à un stade avancé au moment de l'application.
9. Lors de l'application d'**ENGENIA** près de cultures sensibles, appliquer en traitement de prélevée ou de postlevée hâtive pour éviter toute dérive potentielle en direction de ces cultures sensibles.
10. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

ENGENIA / AZOTE LIQUIDE

Des applications en prélevée d'**ENGENIA** sont généralement compatibles avec la plupart des engrais azotés liquides. Cependant, avant de les mélanger dans un réservoir de pulvérisateur, il est préférable de faire un test de compatibilité où vous mélangerez, dans un petit contenant, toutes les composantes du produit fini dans leurs proportions relatives. Si, après cinq minutes, il ne se forme ni grumeau, ni résidu, ni gelée, ni film, couche huileuse ou tout autre type de précipité, c'est que les composantes du mélange de pulvérisation sont compatibles.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'ENGENIA	Mélange en réservoir
abutilon amarante à racine rouge (5) ansérine de Russie chardon des champs (1) chénopode blanc (5) crépis des toits (2) fausse herbe à poux gaillet grateron grande herbe à poux kochia à balais (4) laiteron des champs (1) liseron des champs (1) morelle noire de l'Est (6) moutarde d'Inde moutarde des champs petite herbe à poux (5) renouée liseron renouée persicaire renouée scabre saponaire des vaches sarrasin de Tartarie spargoute des champs stellaire moyenne (2) sysimbre élevé vélar d'Orient vélar fausse giroflée vergerette du Canada (3)	ENGENIA seul au taux de 480 mL à 1 L/ha	aucun
morelle poilue (7)	ENGENIA seul au taux de 700 mL à 1 L/ha	aucun
canola spontanée (8)	ENGENIA seul au taux de 1 L/ha	aucun

- (1) Appliquer **ENGENIA** annuellement pendant trois ans, au stade de floraison du liseron et au stade du bouton du laiteron et du chardon des champs.
- (2) Répression seulement. Comprend les biotypes résistants au Groupe 2.
- (3) Application en postlevée seulement.
- (4) Incluant les biotypes résistants aux Groupes 2 et 9.
- (5) Incluant les espèces résistantes aux triazines.
- (6) Comprend les biotypes résistants au Groupe 2.
- (7) Répression seulement.
- (8) Répression seulement. Incluant les cultivars conventionnels, Roundup Ready^{MD} et LibertyLink^{MD}.

Traitement en prélevée

Est du Canada seulement

ENGENIA peut être utilisé seul au taux de 1 L/ha ou mélangé en réservoir avec un des herbicides suivants pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées supplémentaires.

Herbicide	Taux/ha
Herbicide Dual Magnum	2,0 à 2,75 L
Herbicide Dual II Magnum	2,0 à 2,75 L
Herbicide Frontier Max	756 à 963 mL
Herbicide Primextra II Magnum	3,0 à 4,0 L
Herbicide Aatrex Liquide 480*	2,10 L
Herbicide Prowl H ₂ O**	3,7 L
Herbicide Aatrex Liquide 480* + Herbicide Dual II Magnum	2,10 L + 2,0 L

* D'autres préparations d'atrazine nécessiteront un calcul pour l'ajustement du taux, en fonction du pourcentage de matière active.

** D'autres préparations de pendiméthaline nécessiteront un calcul pour l'ajustement du taux, en fonction du pourcentage de matière active.

Notes pour le traitement de prélevée

- Appliquer **ENGENIA** mélangé en réservoir en traitements terrestres généralisés, après le semis, mais avant la levée des mauvaises herbes et du maïs.
- Appliquer sur des sols de texture moyenne à fine contenant plus de 2,5 % de matière organique.
- Ne pas utiliser sur des sols sableux ou sur des loams sableux.
- Éviter tout contact direct entre l'herbicide et la semence de maïs. Si le traitement avec **ENGENIA** est prévu avant la levée du maïs, la semence de maïs devra être enfouie à 4 cm de profondeur ou plus. Si les grains sont semés à moins de 4 cm de la surface du sol, retarder l'application d'**ENGENIA** jusqu'au stade maïs pointé.
- Ne pas incorporer. Si les applications sont faites au moment du semis, appliquer **ENGENIA** suffisamment loin derrière le semoir afin d'éviter toute incorporation de l'herbicide par les roues du semoir ou par toute autre pièce d'équipement. Si la croûte du sol nécessite l'utilisation d'une houe rotative à pointes après un traitement de prélevée, retarder le binage à plus de 1,3 cm de profondeur.
- Toujours consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour toute restriction ou limitation additionnelle (spécialement pour le type de sol).

Traitement en postlevée

ENGENIA ou les mélanges en réservoir avec **ENGENIA** peuvent être appliqués en traitement "de surcouche" au maïs déjà traité avec un autre herbicide utilisé contre les mauvaises herbes à feuilles larges ou une antigraminée. Le taux de 1 L/ha d'**ENGENIA** comme traitement "en surcouche" est particulièrement efficace pour la suppression de l'abutilon et pour donner une suppression résiduelle prolongée des autres mauvaises herbes annuelles à germination tardive et à enracinement profond. **Note** : À moins d'indications contraires, utiliser aucun l'additifs, tels que les huiles, agents mouillants ou adhésifs.

ENGENIA seul
Maïs du coléoptile à 5 feuilles
Est et Ouest du Canada

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
ENGENIA seul	1 L/ha	Coléoptile à 5 feuilles	Prélevée à 2 feuilles ¹

¹ Pour une meilleure performance, l'appliquer quand les mauvaises herbes à feuilles larges sont levées et jusqu'au stade de 2 feuilles de leur développement.

Mélanges en réservoir pour ENGENIA
Ouest du Canada (Provinces des prairies seulement)*

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
ENGENIA + Herbicide Accent 75DF + surfactant non ionique, par exemple Agral 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non-Ionique Liquide, IPCO Ag-Surf Original ou Citowett Plus	0,48 L (288 g m.a./ha) + 33 g (25 g m.a./ha) + 0,2 % v/v	du coléoptile à 6 feuilles	Postlevée à 6 feuilles

* Une seule application en postlevée; application terrestre seulement; ne pas appliquer ce mélange en réservoir dans un intervalle de 30 jours avant la récolte.

Mélanges en réservoir pour ENGENIA
Est du Canada seulement

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
ENGENIA + Herbicide Frontier Max	1 L + 756 à 963 mL	du coléoptile à 3 feuilles	Prélevée à 2 feuilles***
ENGENIA + Herbicide Aatrex Liquide 480*	1 L + 2,10 L	du coléoptile à 5 feuilles	Prélevée à 2 feuilles
ENGENIA + Herbicide Aatrex Liquide 480* + Herbicide Dual II Magnum	0,48 à 1 L + 2,3 L + 2,0 à 2,75 L	du coléoptile à 2 feuilles	Levée à 2 feuilles
ENGENIA + Herbicide Primextra II Magnum	0,48 à 1 L + 3,0 à 4,0 L	du coléoptile à 2 feuilles	Levée à 2 feuilles
ENGENIA + Herbicide Prowl H ₂ O **	0,48 à 1 L + 3,7 L	du coléoptile à 4 feuilles	Prélevée à 2 feuilles
ENGENIA + Herbicide Ultim + surfactant non ionique	0,48 L + 1 bag + 0,2 % v/v	du coléoptile à 6 feuilles	Levée à 6 feuilles
ENGENIA + Herbicide Dual II Magnum	0,48 à 1 L + 2,0 à 2,75 L	du coléoptile à 2 feuilles	Levée à 2 feuilles

- * D'autres préparations d'atrazine nécessiteront un calcul pour l'ajustement du taux, en fonction du pourcentage de matière active.
- ** D'autres préparations de pendiméthaline nécessiteront un calcul pour l'ajustement du taux, en fonction du pourcentage de matière active.
- *** Pour les graminées annuelles, traiter avant le stade 2 feuilles.

Mélanges en réservoir pour ENGENIA Est du Canada et dans la province du Manitoba*

L'herbicide **ENGENIA** peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide Option 35 DF et utilisé comme traitement en postlevée sur le maïs de grande culture dans l'Est du Canada et dans la province du Manitoba. Le mélange en réservoir d'**ENGENIA** avec l'herbicide Option 35 DF améliorera la suppression des mauvaises herbes annuelles à feuilles larges.

L'herbicide Option 35 DF doit être employé en association avec l'adjuvant Hasten NT Ultra Adjuvant pour solution de pulvérisation à 1,75 L/ha plus de l'azote liquide (28 % UAN) à une dose de 2,5 L/ha. L'utilisation d'azote liquide conçue pour la pulvérisation est recommandée.

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe	Mauvaises herbes supprimées
ENGENIA + Herbicide Option 35 DF + Hasten NT Ultra Adjuvant pour solution de pulvérisation + Azote liquide (28 % UAN)	0,24 L + 100 g + 1,75 L + 2,5 L/ha	1 à 8 feuilles	Consulter l'étiquette d'herbicide Option 35 DF pour connaître le stade recommandé des mauvaises herbes au moment de l'application. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur les jeunes mauvaises herbes émergées en croissance active.	Vivaces chiendent Graminées annuelles digitaire sanguine panic capillaire panic d'automne panic millet ped de coq sétaire glauque sétaire verte sétaire verticillée Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles abutilon amarante à racine rouge chénopode blanc morelle noire de l'est moutarde des champs petite herbe à poux (répression seulement) stellaire moyenne vélar fausse giroflée

* Application terrestre seulement. Ne pas appliquer par voie aérienne. Effectuer une seule application par saison. Appliquer dans un minimum de 220 L/ha d'eau et à une pression de 175 à 275 kPa.

Maïs de la levée à 50 cm de hauteur Est et Ouest du Canada

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
ENGENIA seul	480 mL	Levée à 50 cm de hauteur (buses à jet dirigé sur le maïs de 20 à 50 cm)	Prélevée à 2 feuilles
ENGENIA + 2,4-D amine	232 mL + 850 mL	Levée à 50 cm de hauteur (buses à jet dirigé sur le maïs de 20 à 50 cm)	Prélevée à 2 feuilles

Applications successives de l'ENGENIA Est et Ouest du Canada

ENGENIA peut être appliqué successivement à une autre application d'**ENGENIA** pour supprimer des mauvaises herbes à levée tardive, comme le liseron des champs, le chardon des champs et l'abutilon. Suivre les directives pour l'application données à la section **ENGENIA** employé seul (maïs jusqu'à 50 cm de hauteur) des traitements de postlevée.

Restrictions pour la paissance

NE PAS permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

Emploi de ENGENIA sur le maïs de grande culture MON 87419

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Appliquer **ENGENIA** ou les mélanges en réservoir de **ENGENIA** en traitements terrestres généralisés dans une solution de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Utiliser des buses de grandes ouvertures (dimensions) qui produisent des gouttelettes de pulvérisation plus grossières. Régler la pression pour les buses choisies selon les recommandations de pression du fabricant.
2. Appliquer **ENGENIA** sur le maïs MON 87419 avant la plantation, à la plantation, en pré-levée ou post-levée jusqu'au stade 8 feuilles ou 76 cm de hauteur de la culture, selon la première éventualité.
3. **ENGENIA** devrait être employé sur le maïs MON 87419 avec d'autres bases d'herbicides avec des sites d'action alternatifs.
4. Garder continuellement le mélange en suspension. Si le mélange n'est pas maintenu en suspension, agiter vigoureusement avant de le pulvériser.
5. Ne pas appliquer au maïs de semence ou au maïs sucré.
6. À moins d'indications contraires, n'utiliser aucun additif tel que l'huile, agents mouillants, émulsifiants, détergents, allongeurs, adhésifs ou agents dispersants quand **ENGENIA** est employé sur le maïs.

7. Par “hauteur du maïs”, on entend la hauteur de la culture au champ, sans feuille étendue.
8. Pour la meilleure suppression des annuelles, les traiter quand elles sont en croissance active et au stade de plantule (<10 cm). On peut obtenir de piètres résultats si les mauvaises herbes sont à un stade avancé au moment de l'application.
9. Lors de l'application de **ENGENIA** près de cultures sensibles, appliquer en traitement de prélevée ou de postlevée hâtive pour éviter toute dérive potentielle en direction de ces cultures sensibles.
10. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

ENGENIA / AZOTE LIQUIDE

Des applications en prélevée de **ENGENIA** sont généralement compatibles avec la plupart des engrais azotés liquides. Cependant, avant de les mélanger dans un réservoir de pulvérisateur, il est préférable de faire un test de compatibilité où vous mélangerez, dans un petit contenant, toutes les composantes du produit fini dans leurs proportions relatives. Si, après cinq minutes, il ne se forme ni grumeau, ni résidu, ni gelée, ni film, couche huileuse ou tout autre type de précipité, c'est que les composantes du mélange de pulvérisation sont compatibles.

Mauvaises herbes supprimées dans le maïs de grande culture MON 87419

Mauvaises herbes supprimées	Taux (L/ha)	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
<p>Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles :</p> <p>vergerette du Canada ¹, gaillet gratteron, chénopode blanc ², petite herbe à poux ², spargoute des champs, saponaire des vaches, fausse-herbe à poux, grande herbe à poux, renouée scabre, vélar d'Orient, moutarde brune, renouée persicaire, amarante à racine rouge ², ansérine de Russie, amarante hybride, sarrasin de Tartarie, sisymbre élevé, abutilon, renouée liseron, moutarde des oiseaux, vélar fausse-girolée</p> <p>Mauvaises herbes vivaces ³ :</p> <p>chardon des champs, liseron des champs, laiteron des champs</p>	<p>ENGENIA seul à raison de 480 mL à 1 L/ha</p>	<p>Prélevée à 2 feuilles ⁴</p>	<p>Préplantation ou prélevée de la culture et /ou</p> <p>Postlevée de la culture une ou deux fois jusqu'au stade 8 feuilles ou 76 cm de hauteur du maïs MON 87419, selon la première éventualité.⁵</p> <p>Notes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le taux de 1 L/ha de ENGENIA peut être utilisée au maximum une 1 fois par saison. 1,96 L/ha de ENGENIA est la dose totale maximale qui doit être appliquée au cours d'une même saison de croissance (année). <p>Des applications successives en post-levée peuvent être nécessaires pour supprimer des nouvelles pousses de mauvaises herbes.</p> <p>Appliquer ENGENIA tôt en post-levée sur les petites mauvaises herbes en croissance active. Une deuxième application peut être faite jusqu'au stade 8 feuilles ou 76 cm de hauteur du maïs MON 87419 pour supprimer de nouvelles pousses des mauvaises herbes à feuilles larges.</p> <p>Laisser au moins 7 jours entre les applications.</p>

1. Application en postlevée seulement.

2. Incluant les espèces résistantes aux triazines.

3. Appliquer **ENGENIA** annuellement pendant trois ans, au stade de floraison du liseron et au stade du bouton du laiteron et du chardon des champs.

4. Pour de meilleurs résultats, vaporiser quand les mauvaises herbes à feuilles larges ont émergé et jusqu'au stade 2 feuilles de leur développement.

5. **AVERTISSEMENT** : Des dommages à la culture ou une diminution du rendement peuvent se produire si le produit est appliqué sur d'autres variétés de maïs que MON 87419 au-delà du stade de croissance 5 feuilles.

Suppression et répression résiduelles des mauvaises herbes avec des applications de ENGENIA

En plus de fournir une suppression de post-levée sur les mauvaises herbes, les applications de **ENGENIA** fourniront une activité résiduelle à court terme sur les mauvaises herbes énumérées ci-dessous.

Suppression et répression résiduelles des mauvaises herbes avec les applications de **ENGENIA** (1 L/ha permet une lutte à court terme et le taux 480 mL/ha permet la répression) :

Chénopode blanc, amarante à racine rouge, petite herbe à poux, la renouée liseron et l'abutilon*.

*répression seulement pour les deux taux

Mélanges en réservoir préplantation ou prélevée

Est du Canada seulement

ENGENIA peut être utilisé seul au taux de 1 L/ha ou mélangé en réservoir avec un des herbicides suivants pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées supplémentaires. Pour améliorer le traitement non sélectif des mauvaises herbes annuelles et vivaces émergées au moment de l'application, ajouter l'herbicide liquide Roundup WeatherMAX avec la technologie Transorb 2 au taux de 1,67 L/ha.

Herbicide	Taux (L/ha)
Herbicide Dual Magnum	2,0 à 2,75 L
Herbicide Dual II Magnum	2,0 à 2,75 L
Herbicide Frontier Max	756 à 963 mL
Herbicide Primextra II Magnum	3,0 à 4,0 L
Herbicide Aatrex Liquid 480*	2,10 L
Herbicide Prowl H ₂ O**	3,7 L
Herbicide Aatrex Liquid 480* + Herbicide Dual II Magnum	2,10 L + 2,0 L

* D'autres préparations d'atrazine nécessiteront un calcul pour l'ajustement du taux, en fonction du pourcentage de matière active.

** D'autres préparations de pendiméthaline nécessiteront un calcul pour l'ajustement du taux, en fonction du pourcentage de matière active.

Notes pour le traitement de préplantation ou prélevée

- Appliquer **ENGENIA** mélangés en réservoir en traitements terrestres généralisés, après le semis, mais avant la levée des mauvaises herbes et du maïs.
- Toujours consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour toute restriction ou limitation additionnelle (spécialement pour le type de sol).

Traitement en postlevée

ENGENIA mélanges en réservoir peuvent être appliqués en traitement "de surcouche" au maïs MON 87419 déjà traité avec un autre herbicide utilisé contre les mauvaises herbes à feuilles larges ou une antigraminée. Le taux de 1 L/ha de **ENGENIA** comme traitement "en surcouche" est particulièrement efficace pour la suppression de l'abutilon et pour donner une suppression résiduelle prolongée des autres mauvaises herbes annuelles à germination tardive et à enracinement profond. **Note** : À moins d'indications contraires, utiliser aucun additifs, tels que les huiles, agents mouillants ou adhésifs.

Mélanges en réservoir pour ENGENIA
Ouest du Canada (Provinces des prairies seulement)*

Herbicide	Taux (L/ha)	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
ENGENIA + Herbicide Accent 75DF + surfactant non ionique, par exemple Agral ^{MD} 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non- Ionique Liquide, IPCO Ag-Surf Original ou Citowett ^{MD} Plus	0,48 L + 33 g + 0,2 % v/v	du coléptile à 6 feuilles	Postlevée à 6 feuilles

* Une seule application en postlevée; application terrestre seulement; ne pas appliquer ce mélange en réservoir dans un intervalle de 30 jours avant la récolte.

Mélanges en réservoir pour ENGENIA
Est du Canada seulement

Herbicide	Taux (L/ha)	Stade du maïs	Stade des mauvaises herbes
ENGENIA + Herbicide Frontier Max	1 L + 756 à 963 mL	Du coleoptile à 3 feuilles	Prélevée à 2 feuilles***
ENGENIA + Herbicide Aatrex Liquid 480*	1 L + 2,1 L	Du coleoptile à 5 feuilles	Prélevée à 2 feuilles
ENGENIA + Herbicide Aatrex Liquid 480* + Herbicide Dual II Magnum	0,48 à 1 L + 2,3 L + 2,0 à 2,75 L	Du coleoptile à 2 feuilles	Levée à 2 feuilles
ENGENIA + Herbicide Primextra II Magnum	0,48 à 1 L + 3,0 à 4,0 L	Du coleoptile à 2 feuilles	Levée à 2 feuilles
ENGENIA + Herbicide Prowl H ₂ O**	0,48 à 1 L + 3,7 L	Du coleoptile à 4 feuilles	Prélevée à 2 feuilles
ENGENIA + Herbicide Ultim + surfactant non ionique	0,48 L + 33,7 g (1 sac) + 0,2 % v/v	Du coleoptile à 6 feuilles	Levée à 6 feuilles
ENGENIA + Herbicide Dual II Magnum	0,48 à 1 L + 2,0 à 2,75 L	Du coleoptile à 2 feuilles	Levée à 2 feuilles

* D'autres préparations d'atrazine nécessiteront un calcul pour l'ajustement du taux, en fonction du pourcentage de matière active.

** D'autres préparations de pendiméthaline nécessiteront un calcul pour l'ajustement du taux, en fonction du pourcentage de matière active.

*** Pour les annuelles, traiter avant le stade 2 feuilles.

Mélanges en réservoir pour ENGENIA
Est du Canada et dans la province du Manitoba*

ENGENIA peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide Option 35 DF et utilisé comme traitement en postlevée sur le maïs de grande culture dans l'Est du Canada et dans la province du Manitoba. Le mélange en réservoir de **ENGENIA** avec l'herbicide Option 35 DF améliorera la suppression des mauvaises herbes annuelles à feuilles larges.

L'herbicide Option 35 DF doit être employé en association avec l'adjuvant Hasten NT Ultra Adjuvant pour solution de pulvérisation à 1,75 L/ha plus de l'azote liquide (28 % UAN) à une dose de 2,5 L/ha. L'utilisation d'azote liquide conçue pour la pulvérisation est recommandée.

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe	Mauvaises herbes supprimées
ENGENIA + Herbicide Option 35 DF + Hasten NT Ultra Adjuvant pour solution de pulvérisation + azote liquid (28 % UAN)	0,24 L + 100 g + 1,75 L + 2,5 L/ha	1 à 8 feuilles	Consulter l'étiquette d'Herbicide Option 35 DF pour connaître le stage recommandé des mauvaises herbes au moment de l'application. Pour de meilleurs résultats, appliquer sur les jeunes mauvaises herbes émergées en croissance active.	<u>Vivaces</u> chiendent <u>Graminées annuelles</u> pied-de-coq sétaire verticillée panic d'automne sétaire verte digitaire sanguine millet commun chiendent sétaire glauque <u>Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges</u> stellaire moyenne petite herbe à poux (répression seulement) morelle noire de l'Est chénopode blanc amarante à racine rouge abutilon moutarde des oiseaux vélar fausse- giroflée

* Application terrestre seulement. NE PAS appliquer par voie aérienne. Effectuer une seule application par saison. Appliquer dans un minimum de 220 L/ha d'eau et à une pression de 175 à 275 kPa.

**Maïs MON 87419 de l'épi à 50 cm de hauteur
Est et Ouest du Canada**

Herbicide	Taux/ha	Stade de croissance	Stade des mauvaises herbes
ENGENIA + 2,4-D amine	232 mL + 850 mL	Levée à 50 cm (buses à jet dirigé sur le maïs de 20 à 50 cm)	Prélevée à 2 feuilles

Un délai de replantage de 120 jours est requis pour ces cultures qui ne sont pas sur l'étiquette de **ENGENIA**.

Restrictions pour la paissance

NE PAS faire paître le bétail dans les champs traités, ou récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

Soya Roundup Ready 2 Xtend et Soya XtendFlex

Directives d'application pour le Soya Roundup Ready 2 Xtend et Soya XtendFlex

ENGENIA peut être utilisé seul à une dose de 480 mL à 1 L/ha ou mélangé en réservoir avec le glyphosate pour une suppression de mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles supplémentaires.

Utiliser **ENGENIA** comme faisant partie d'un programme herbicide qui comprend des herbicides résiduels et ayant des sites d'action diversifiés.

Les applications **ENGENIA** devraient être effectuées sur des mauvaises herbes de petite taille en croissance active (moins de 10 cm). Des traitements successifs en postlevée peuvent être nécessaires pour supprimer de nouvelles cohortes de mauvaises herbes. Pour de meilleurs résultats, effectuez une application consécutive de l'**ENGENIA** après qu'une repousse de mauvaises herbes survienne.

Appliquez **ENGENIA** seulement sur le **Soya Roundup Ready 2 Xtend** et le **Soya XtendFlex**. LES VARIÉTÉS DE SOYA QUI NE SONT PAS IDENTIFIÉES COMME ÉTANT TOLÉRANTES AU DICAMBA SERONT ENDOMMAGÉES OU DÉTRUITES PAR CE TRAITEMENT.

Appliquer en présemis, prélevée et/ou postlevée sur le **Soya Roundup Ready 2 Xtend** et le **Soya XtendFlex** par voie terrestre seulement.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Utiliser 100 litres d'eau ou plus par hectare traité. Un recouvrement uniforme de la végétation existante est primordial pour les traitements en postlevée; des volumes de bouillie plus élevés peuvent être nécessaires pour une performance optimale.

Pour l'application de Soya Roundup Ready 2 Xtend et Soya XtendFlex, appliquez **ENGENIA** en utilisant des buses qui produisent des gouttelettes extrêmement grossières à ultra-grossières (volume de diamètre moyen de 450 microns ou plus) tel que défini par la norme ASABE S572.1 et présentés dans le catalogue du fabricant de buses. Voir PRÉCAUTIONS ET GESTION CONCERNANT LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION pour de plus amples instructions.

La sélection de buse appropriée demeure l'un des facteurs les plus importants pour réduire la dérive de pulvérisation (consulter la section **PRÉCAUTIONS ET GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION**). Pour réduire encore davantage le pourcentage de fines gouttelettes propices à la dérive lors de l'application sur du Soya Roundup Ready 2 Xtend et Soya XtendFlex, **ENGENIA** peut être mélangé en réservoir avec agent antidérive ou un adjuvant modificateur d'utilité lequel comprend une composante réduisant la dérive. Par contre, l'applicateur doit vérifier auprès du fabricant la compatibilité de l'additif avec le type de buse et la solution de pulvérisation désirée. Veuillez prendre note que ce ne sont pas tous les additifs qui sont compatibles avec le

type de buse et la solution de pulvérisation. Lire et respecter toutes les limitations, précautions et tout autre renseignement sur l'étiquette de l'additif.

Délais d'attente avant la récolte(s) : 7 à 10 jours pour le fourrage de soja et 13 à 15 jours pour le foin de soja.

Un délai de replantage de 120 jours est requis pour les cultures qui ne sont pas mentionnées sur l'étiquette de l'**ENGENIA**.

L'utilisation d'**ENGENIA** sur le Soya Roundup Ready 2 Xtend et le Soya XtendFlex

Mauvaises herbes supprimées*	Taux	Période d'application
<p>Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles : abutilon amarante à racine rouge amarante hybride ansérine de Russie chénopode blanc crépis des toits (1) fausse herbe à poux gaillet grateron grande herbe à poux kochia à balais (3) morelle noire de l'Est (4) moutarde des champs moutarde d'Inde petite herbe à poux renouée liseron renouée persicaire renouée scabre saponaire des vaches sarrasin de Tartarie spargoute des champs sisymbre élevé stellaire moyenne (1) vélar d'Orient vélar fausse giroflée vergerette du Canada (2)</p> <p>Mauvaises herbes vivaces: liseron des champs (5) laitern des champs (5) chardon des champs (5)</p>	<p>ENGENIA au taux de 480 mL à 1 L/ha</p>	<p>Présemis or Prélèvement de la culture et/ou</p> <p>Postlevée de la culture une fois ou deux jusqu'au stade du début de la floraison de la culture.</p> <p>Notes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La dose élevée de 1 L/ha d'ENGENIA doit être employée une seule fois pendant la saison et devrait être appliquée en présemis, prélevée ou en postlevée hâtive. • 1,96 L/ha d'ENGENIA au total est le maximum qui peut être appliqué lors d'une seule saison de croissance. • Une troisième application d'ENGENIA ne doit être faite que pour le contrôle de populations de mauvaises herbes résistantes au glyphosate.
morelle poilue (6)	ENGENIA seul au taux de 700 mL à 1 L/ha	aucun
canola spontanée (7)	ENGENIA seul au taux de 1 L/ha	aucun

* Les mauvaises herbes seront plus facilement contrôlées et de la concurrence précoce des cultures d'éviter les applications lorsque les mauvaises herbes sont petites. Contrôle des mauvaises herbes dépassant 25 centimètres de hauteur ne sera pas constante, toutefois certaines espèces peuvent être contrôlées.

Notes sur le traitement :

- (1) Répression seulement. Comprend les biotypes résistants au Groupe 2.
- (2) Application en postlevée seulement.
- (3) Incluant les biotypes résistants aux Groupes 2 et 9.
- (4) Incluant les biotypes résistants au Groupe 2.
- (5) Appliquez **ENGENIA** annuellement pendant trois ans, au stade de floraison du liseron et au stade du bouton du laitron et du chardon des champs.
- (6) Répression seulement.
- (7) Répression seulement. Incluant les cultivars conventionnels, Roundup Ready^{MD} et LibertyLink^{MD}.

L'utilisation d'ENGENIA et du glyphosate sur le Soya Roundup Ready 2 Xtend et le Soya XtendFlex

Mauvaises herbes supprimées	Taux	Période d'application
<p>Feuilles larges annuelles : abutilon amarante à racine rouge amarante hybride ansérine de Russie armoise bisannuelle (7) bourse à pasteur canola non tolérant au glyphosate chénopode blanc crépis des toits (4) érodiolium cicutaire fausse herbe à poux figue sauvage (3) gaillet grateron grande herbe à poux haricot adzuki spontané (1) kochia à balais (5) lampourde glouteron morelle noire de l'Est (6) moutarde des champs moutarde d'Inde ortie royale petite herbe à poux renouée de Pennsylvanie renouée liseron renouée persicaire renouée scabre sagesse-des-chirurgiens saponaire des vaches sarrasin de Tartarie silène noctiflore sisymbre élevé soude roulante spargoute des champs stellaire moyenne (2) tabouret des champs tomate sauvage vélar d'Orient vélar fausse giroflée vergerette du Canada</p>	<p>ENGENIA au taux de 480 mL à 1 L/ha + glyphosate au taux de 902 g éa/ha</p>	<p>Présemis or Prélevée de la culture et/ou</p> <p>Postlevée de la culture une fois ou deux jusqu'au stade du début floraison de la culture.</p> <p>Notes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La dose élevée de 1 L/ha de l'ENGENIA doit être employée une seule fois pendant la saison et devrait être appliquée en présemis, prélevée ou en postlevée hâtive. • 1,96 L/ha de l'ENGENIA au total est le maximum à appliquer lors d'une seule saison de croissance. • Utiliser seulement des produits à base de glyphosate homologués pour le soya. Ne pas mélanger l'ENGENIA avec des produits à base de glyphosate où le glyphosate est présent sous forme d'un sel d'ammonium. • Consulter la section ci-dessous pour plus de détails sur le désherbage résiduel.
<p>Graminées annuelles : blé spontané digitale astringente digitale sanguine</p>		

Mauvaises herbes supprimées	Taux	Période d'application
folle avoine orge spontanée panic d'automne panic millet pied de coq sétaire géante sétaire glauque sétaire verte Mauvaises herbes vivaces : asclépiade de Syrie (10, 11) chardon des champs (11) chiendent (11) laiteron des champs (8) liseron des champs (11) muhlenbergie feuillée (11) pissenlit (9) souchet comestible (10,11)		
Toutes les espèces ci-haut mentionnées plus acnide tuberculée (12) et morelle de la Caroline (12)	ENGENIA au taux de 480 mL à 1 L/ha + glyphosate au taux de 1798 g éa/ha	Consulter les notes ci-haut concernant les détails pour l'application. Effectuez 1 application par saison au taux de 1798 g éa/ha.
Toutes les espèces ci-haut mentionnées plus la morelle poilue (13)	ENGENIA au taux de 700 mL à 1 L/ha + glyphosate au taux de 1798 g éa/ha	Consulter les notes ci-haut concernant les détails pour l'application. Effectuez 1 application par saison au taux de 1798 g éa/ha.
Toutes les espèces ci-haut mentionnées plus le canola spontané (14)	ENGENIA au taux de 1 L/ha + glyphosate au taux de 1798 g éa/ha	Consulter les notes ci-haut concernant les détails pour l'application. Effectuez 1 application par saison au taux de 1798 g éa/ha.
Toutes les espèces ci-haut mentionnées plus la luzerne spontanée (15) et brome (15)	ENGENIA au taux de 480 mL à 1 L/ha + glyphosate au taux de 2522 g éa/ha (16)	Consulter les notes ci-haut concernant les détails pour l'application. Effectuez 1 application par saison au taux de 2522 g éa/ha.
Toutes les espèces ci-haut mentionnées plus la morelle poilue (13)	ENGENIA au taux de 1 L/ha + glyphosate au taux de 2522 g éa/ha (16)	Consulter les notes ci-haut concernant les détails pour l'application. Effectuez 1 application par saison au taux de 2522 g éa/ha.
Toutes les espèces ci-haut mentionnées plus le canola spontané (14)	ENGENIA au taux de 1 L/ha + glyphosate au taux de 2522 g éa/ha (16)	Consulter les notes ci-haut concernant les détails pour l'application. Effectuez 1 application par saison au taux de 2522 g éa/ha.

Notes sur le traitement :

- (1) Les traitements incluant le glyphosate au taux de 902 g éa/ha appliqués au stade unifoliée à la 4e feuille trifoliée sur les haricots adzuki. Une deuxième application au taux de 902 g éa/ha peut être effectuée pour les levées tardives de mauvaises herbes après un traitement initial lorsque les haricots adzuki sont au stade unifoliée à la 4e feuille trifoliée et en pleine croissance.
- (2) Incluant la répression des biotypes résistants de stellaire moyenne au Group 2.
- (3) Deux traitements incluant le glyphosate au taux de 902 g éa/ha appliqués lorsque la figue sauvage est au stade 1 à 18 feuilles. Les traitements devraient être appliqués à un intervalle de 2 semaines pour de meilleurs résultats.
- (4) Répression seulement. Incluant les biotypes résistants au Group 2.
- (5) Incluant les biotypes résistants aux Group 2 et 9.
- (6) Incluant les biotypes résistants aux Group 2.

- (7) Un traitement incluant le glyphosate au taux de 902 g éa/ha appliqué au stade 2 à 8 feuilles sur l'armoise bisannuelle en croissance active.
- (8) Les applications incluant le glyphosate appliquée présemis ou prélevée au taux de 902 g à 1798 g éa/ha. Appliquer le glyphosate au taux de 1334 g à 1798 g éa/ha sur de fortes infestations de pissenlits et de pissenlits de plus de 15 cm de diamètre. Appliquer jusqu'à et y compris la floraison pour de meilleurs résultats.
- (9) Les applications incluant le glyphosate au taux de 902 g éa/ha appliqués lorsque le chiendent a 3 à 4 feuilles, le chardon des champs et le laiteron des champs sont au stade de rosette jusqu'à 50 cm de hauteur et la muhlenbergie a de 10 à 20 cm de hauteur. Les mauvaises herbes devraient être en pleine croissance à l'application.
- (10) Les applications incluant le glyphosate au taux de 902 g éa/ha fourniront une répression.
- (11) Pour la suppression de l'asclépiade de Syrie, du souchet comestible et du liseron des champs, une deuxième application incluant le glyphosate au taux de 902 g éa/ha peut être nécessaire au minimum 2 semaines après la première application ou une dose de 1800 g éa/ha peut être utilisée seule. L'asclépiade de Syrie devrait avoir 15 à 60 cm de hauteur. Le souchet comestible devrait avoir 5 à 15 cm de hauteur.
- (12) Les applications incluant le glyphosate au taux de 1798 g éa/ha appliqués au stade 2 à 12 feuilles de la morelle de la Caroline ou jusqu'au stade 18 feuilles de l'acnide tuberculée ou 2 traitements au taux de 902 g éa/ha appliqué au moins a 2 semaines d'intervalle. Pour le contrôle de l'acnide tuberculée, utilisez la dose la plus élevée lorsque les mauvaises herbes sont au-delà du stade 6 feuilles.
- (13) Répression seulement.
- (14) Répression seulement. Incluant les cultivars conventionnels, Roundup ReadyMD et LibertyLinkMD.
- (15) La luzerne devrait avoir 9 feuilles ou plus et être au moins 10 à 15 cm de hauteur. Le brome devrait avoir au moins 3 à 5 feuilles et mesurer au moins 10 à 15 cm de hauteur.
- (16) Au taux de 2522 g éa/ha, un jaunissement temporaire peut survenir dans les zones de recoupement des jets de pulvérisation, mais cet effet est temporaire et n'affectera pas la croissance ou le rendement.

Désherbage résiduel et suppression avec les applications d'ENGENIA sur le Soya Roundup Ready 2 Xtend et le Soya XtendFlex

En plus de fournir un effet de brûlage sur les mauvaises herbes en postlevée, les traitements de **ENGENIA** vont aussi fournir un effet résiduel à court terme contre les mauvaises mentionnées ci-dessous. La dose de 1 L/ha procure un contrôle à court terme et la dose de 480 mL/ha assure une répression.

chénopode
 amarante à racine rouge
 petite herbe à poux
 renouée liseron
 abutilon*

**Répression seulement pour les deux taux*

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES EN TRAVAIL RÉDUIT DU SOL (AVANT LE SEMIS)

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Des applications d'**ENGENIA** + glyphosate peuvent être faites sur les graminées annuelles et les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles déjà levées, dans les systèmes à travail réduit du sol, avant un semis de blé, d'orge, de seigle, d'avoine ou de maïs de grande culture seulement.
2. Ne pas appliquer avant un semis de maïs sucré.
3. Le semis devrait suivre peu après l'application, puisque ce mélange en réservoir ne procure aucune suppression résiduelle des mauvaises herbes.

4. Si on tarde à semer après l'application du mélange, cela permettra aux mauvaises herbes de lever entre l'application du produit et la levée de la culture.
5. Pour le maïs de grande culture, appliquer sur des sols de texture moyenne à fine contenant plus de 2,5 % de matière organique. Ne pas utiliser sur les sols sableux ou sur les loams sableux.
6. Certaines cultures à feuilles larges comme le maïs sucré, les lentilles, les pois, le canola et le lin pourraient être endommagées par une application en présemis de ce mélange en réservoir; ces cultures ne devraient donc pas être semées après l'utilisation de ce mélange en réservoir.
7. Sous certaines conditions de stress, comme une sécheresse, du temps froid, ou lorsque que de l'eau extrêmement dure (> 700 ppm de Ca + Mg) est utilisée, l'utilisation de 50 L/ha d'eau avec ce mélange en réservoir aidera à donner de meilleurs résultats.

Instructions pour l'application

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'ENGENIA	Mélange en réservoir
Graminées annuelles (Appliquer à tout moment entre la levée et l'épiaison) folle avoine brome des toits céréales spontanées ivraie de Perse sétaire verte	ENGENIA au taux de 252 mL/ha +	Glyphosate**** au taux de 333 g e.a./ha dans 100 L d'eau
Feuilles larges annuelles (Appliquer jusqu'à 15 cm de hauteur) amarante à racine rouge canola spontané*** chénopode blanc kochia à balais moutarde des champs renouée liseron* renouée persicaire Renouée scabre Sagesse-des-chirurgiens** Saponaire des vaches Soude roulante Tabouret des champs** Gaillet gratteron (1-4 verticilles) (répression seulement)	ENGENIA au taux de 252 mL/ha +	Glyphosate**** au taux de 333 g e.a./ha dans 100 L d'eau
Vivaces (Appliquer avant l'épiaison ou le brunissement des feuilles du bas du plant) orge queue d'écureuil (répression seulement)	ENGENIA au taux de 252 mL/ha +	Glyphosate**** au taux de 333 g éa/ha dans 100 L d'eau

* Appliquer au stade de 1 à 4 feuilles

** Pour une suppression optimale des mauvaises herbes annuelles d'hiver comme la sagesse-des-chirurgiens et le tabouret des champs, du 2,4-D devrait être appliqué aux mauvaises herbes levées, en croissance active, durant l'automne précédant l'application printanière du mélange en réservoir de présemis de l'ENGENIA + glyphosate. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour les taux appropriés.

*** Ne comprend pas le canola tolérant au glyphosate comme le Canola Roundup Ready.

**** Utiliser seulement des produits à base de glyphosate homologués pour des pratiques de travail réduit ou minimum du sol et se référer à l'étiquette du glyphosate pour les recommandations d'adjuvants. Ne pas mélanger

l'ENGENIA avec des produits à base de glyphosate où le glyphosate est présent sous forme d'un sel d'ammonium.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES JACHÈRES À TRAVAIL RÉDUIT DU SOL

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Appliquer les mélanges en réservoir d'**ENGENIA** au printemps aux terres en jachère sur les mauvaises herbes au stade plantule, levées et en croissance active au stade de 2 à 4 feuilles.
2. Une suppression incomplète pourrait survenir si les mauvaises herbes sont à un stade plus avancé lors de l'application.

Instructions pour l'application

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'ENGENIA	Mélange en réservoir
amarante à racine rouge bourse-à-pasteur chardon des champs (partie aérienne) chénopode blanc kochia à balais laiteron des champs (partie aérienne) moutarde des champs renouée liseron renouée persicaire renouée scabre sagesse-des-chirurgiens saponaire des vaches sarrasin de Tartarie soude roulante tabouret des champs	183 à 232 mL/ha +	1,1 L/ha de 2,4-D amine 500 OU 786 mL/ha de 2,4-D Ester 700 dans 50 à 100 L d'eau
amarante à racine rouge** céréales spontanées chénopode blanc canola spontané*** folle avoine kochia à balais moutarde des champs orge queue d'écureuil** renouée liseron** renouée persicaire sagesse-des-chirurgiens* saponaire des vaches sétaire verte soude roulante tabouret des champs	232 mL/ha +	267 g à 356 éa/ha de glyphosate**** dans 50 à 100 L d'eau
Renouée liseron	480 mL/ha +	267 g à 356 éa/ha de glyphosate**** dans 50 à 100 L d'eau

* Pour la suppression de la sagesse-des-chirurgiens, utiliser 356 g éa/ha de glyphosate.

** Répression seulement.

*** Ne comprend pas le canola tolérant au glyphosate comme le Canola Roundup Ready.

**** Utiliser seulement des produits à base de glyphosate homologués pour des pratiques de travail réduit ou minimum du sol et se référer à l'étiquette du glyphosate pour les recommandations d'adjuvants. Ne pas mélanger l'**ENGENIA** avec des produits à base de glyphosate où le glyphosate est présent sous forme d'un sel d'ammonium.

Notes sur l'application d'ENGENIA / Glyphosate

1. Ces mélanges en réservoir devraient être appliqués aux mauvaises herbes annuelles levées à croissance rapide ayant une hauteur de 8 à 15 cm.
2. Utiliser le taux le plus élevé de glyphosate lorsque les mauvaises herbes ont atteint un stade de croissance plus avancé.
3. Pour supprimer les mauvaises herbes vivaces, consulter la section appropriée de cette étiquette pour connaître les bons stades de croissance et les stades d'application recommandés.
4. La suppression sera réduite si vous utilisez une eau boueuse telle que l'eau des mares-réservoirs, des étangs ou des canaux non-revêtus.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES DANS LA JACHÈRE D'ÉTÉ ET LE CHAUME

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Appliquer **ENGENIA** dans 110 à 220 L/ha d'eau.
2. Pour une suppression optimale du chardon des champs, il faut entreprendre une approche à long terme qui comprend des traitements de la culture, en post-récolte et de jachère, en conjointement avec des opérations de travail du sol.
3. Si l'application est faite après le 1er septembre, ou si le taux d'humidité du sol est extrêmement faible après l'application, des dommages à la culture pourraient survenir le printemps suivant.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux	Cultures possibles l'année suivante
Chardon des champs Laiteron des champs Liseron des champs Pâquerette vivace Patience crépue (partie aérienne) Séneçon jacobée Verge d'or	ENGENIA seul au taux de 2 L/ha	céréales soja maïs de grande culture haricots blancs maïs sucré
Chardon des champs Laiteron des champs	ENGENIA au taux de 1 L/ha + glyphosate* au taux de 605 g éa/ha	<u>Toutes les cultures ci-haut plus :</u> canola

* Utiliser seulement des produits à base de glyphosate homologués pour dans la jachère d'été et le chaume et se référer à l'étiquette du glyphosate pour les recommandations d'adjuvants. Ne pas mélanger l'**ENGENIA** avec des produits à base de glyphosate où le glyphosate est présent sous forme d'un sel d'ammonium.

Instructions pour l'application

Notes pour le traitement dans les jachères d'été

1. Travailler le sol au printemps et appliquer **ENGENIA** lorsque :

Mauvaise herbe	Stade de la mauvaise herbe
Chardons	la majorité des chardons sont levés et avant le début du stade du bouton (15 à 25 cm de hauteur)
Liseron des champs	au stade de floraison
Les autres mauvaises herbes	au début du stade du bouton

2. Travailler le sol trois semaines après le traitement.

Notes pour le traitement dans les chaumes

Traiter les repousses après la récolte et au moins 2 semaines avant un gel meurtrier.

NE PAS permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES EN ROSETTES DANS LES JACHÈRES D'ÉTÉ

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Pour une suppression optimale du chardon des champs, il faut entreprendre une approche à long terme qui comprend des traitements de la culture, en post-récolte et de jachère, conjointement avec des opérations de travail du sol.
2. Travailler la terre au début du printemps et continuer au besoin, tout au long de l'été. Note : Travailler la terre pour la dernière fois avant la fin de juillet (entre le 15 juillet et le 1er août) et le dernier travail du sol devrait couper le chardon de 5 à 7,5 cm sous la surface du sol.
3. Appliquer **ENGENIA** avec 110 à 220 L/ha d'eau lorsque la majorité des chardons levés sont au stade de rosette trapue de 15 à 25 cm de diamètre.
4. Appliquer au moins 2 semaines avant un gel meurtrier.
5. Travailler le sol trois semaines après l'application.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'ENGENIA	Cultures possibles l'année suivante
Chardon des champs	1 L/ha	céréales maïs de grande culture haricots blancs canola soja

PARCOURS NATURELS, PÂTURAGES ET ZONES NON CULTIVÉES

L'herbicide **ENGENIA** peut être utilisé pour supprimer les espèces de broussailles à feuilles caduques et les mauvaises herbes à feuilles larges qui se retrouvent et poussent de façon nuisible près des rangées de clôtures et dans d'autres endroits autour de la ferme.

Notes sur le traitement

Pour les applications au moyen d'un pulvérisateur manuel à haute pression, les préposés à l'application doivent utiliser un volume maximal de solution de 400 L par jour (traitement localisé contre les mauvaises herbes à feuilles larges seulement).

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges

1. Appliquer **ENGENIA** ou les mélanges en réservoir d'**ENGENIA** dans 110 à 220 L/ha d'eau, lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Une couverture complète du feuillage est nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes.
2. Ne pas appliquer d'**ENGENIA** ou de mélanges en réservoir d'**ENGENIA** si le pâturage est contre-ensemencé avec des légumineuses.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'ENGENIA	Mélange en réservoir
chardon des champs laiteron des champs liseron des champs pâquerette vivace patience crépue (partie aérienne) sénéçon jacobée verge d'or	ENGENIA seul au taux de 1,68 L/ha	aucun
centaurée diffuse cerise de terre euphorbe à feuilles de serpolet herbe de pauvreté petite oseille salsifis majeur armoïse douce	ENGENIA seul au taux de 3,68 L/ha	aucun
herbe à puce	ENGENIA au taux de 1,32 L/ha +	2,2 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) dans 560 L/ha d'eau
Mauvaises herbes mentionnée pour ENGENIA seul au taux de 1,68 L/ha plus carotte sauvage plus d'autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D amine	ENGENIA au taux de 1,68 L/ha +	2,2 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation)
Mauvaises herbes mentionnée pour ENGENIA seul au taux de 1,68 L/ha plus carotte sauvage plus d'autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D Ester	ENGENIA au taux de 1,68 L/ha +	1,56 L de 2,4-D Ester 700 (700 g/L de préparation)

Pour la suppression des broussailles

1. L'herbicide **ENGENIA** est efficace pour la suppression des espèces arbustives à feuilles caduques poussent le long des clôtures et ailleurs sur la ferme, là où elles sont nuisibles.

- Appliquer les mélanges en réservoir d'**ENGENIA** au printemps ou au début de l'été, sur les feuillus (après le déploiement complet des feuilles), soit par un traitement des tiges et des feuilles ou par une application terrestre généralisée.
- Les arbustes et arbres d'une hauteur de plus de 2 mètres devront être coupés. Par la suite, vous traiterez les repousses pendant leur croissance.
- Ne pas appliquer les mélanges en réservoir de l'**ENGENIA** si les pâturages ou les parcours naturels sont contre-ensemencés avec des légumineuses.
- Pour le traitement tige et feuillage, appliquer sur tout le feuillage et les tiges jusqu'au point de ruissellement. La quantité de solution de pulvérisation utilisée par hectare variera selon la hauteur et la densité des espèces ligneuses présentes.
- Pour le traitement terrestre généralisé, appliquer les mélanges en réservoir d'**ENGENIA** dans suffisamment d'eau pour mouiller tout le feuillage. Normalement, de 220 à 230 litres d'eau sont recommandés pour les peuplements de broussailles.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Mauvaises herbes supprimées	Taux d' ENGENIA	Mélange en réservoir
aulne peuplier faux-tremble cerisier rosier sauvage saules symphorine de l'Ouest	ENGENIA au taux de 1,68 L dans 1000 L d'eau +	4,0 L de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) OU 2,82 L de 2,4-D Ester 700 (700 g/L de préparation)
peuplier faux-tremble	ENGENIA au taux de 2,6 L/ha +	4,4 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) OU 3,20 L/ha de 2,4-D Ester 700 (700 g/L de préparation)
rosier aciculaire	ENGENIA au taux de 2,92 L/ha +	4,4 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) OU 3,20 L/ha de 2,4-D Ester 700 (700 g/L de préparation)
symphorine du Nord-Ouest	ENGENIA au taux de 2,92 L/ha +	3,20 L/ha de 2,4-D Ester 700 (700 g/L de préparation)

Restrictions pour la paissance

NE PAS permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

PRODUCTION DE SEMENCES

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

Champs nouveaux et établis de fétuque rouge

- Appliquer **ENGENIA** ou des mélanges en réservoir de l'**ENGENIA** dans au moins 110 L/ha d'eau.
- On pourra traiter les nouveaux ensemencements lorsque la culture aura atteint 5 cm de hauteur.

- On pourra traiter les champs établis jusqu'au stade de la sortie de la feuille étendard.
- Pour la suppression du pissenlit, appliquer **ENGENIA** plus 2,4-D amine en automne, lorsque les mauvaises herbes sont au stade de rosette ou au début du stade du bouton.

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'ENGENIA	Mélange en réservoir
chardon des champs (partie aérienne) laiteron des champs (partie aérienne) renouée liseron renouée persicaire renouée scabre saponaire des vaches sarrasin de Tartarie spargoute des champs trèfle	ENGENIA seul au taux de 480 mL/ha	aucun
<u>Toutes les espèces ci-haut mentionnées, plus :</u> d'autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D amine	ENGENIA au taux de 480 mL/ha +	1,5 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation)

Pour les graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*)

- Les graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*) ne devrait être utilisé que pour nourrir les oiseaux.
- Pour la liste des mauvaises herbes supprimées, se référer à la liste des espèces supprimées par **ENGENIA** + MCPA dans la section "Céréales".

Herbicide	Taux	Stade les graines de l'alpiste des canaries (<i>Phalaris canariensis</i>)
ENGENIA seul	232 mL/ha	Stade de 3 à 5 feuilles
ENGENIA + MCPA amine	232 mL/ha + 850 mL/ha (500 g/L de préparation)	Stade de 3 à 5 feuilles

Pour les semis de graminées

(semées seules ou contre-ensemencées avec des céréales)

Pour la production de semence et de fourrage des semis de graminées suivantes

agropyre à chaumes rudes	brome inerme
agropyre à crête	fétuque des prés
agropyre pubescent	fétuque élevée
agropyre des rives	fétuque rouge traçante
agropyre élevé	fléole des prés (mil)
agropyre intermédiaire	vulpin des prés
dactyle pelotonné	

- Appliquer **ENGENIA** ou les mélanges en réservoir d'**ENGENIA** dans au moins 110 litres d'eau à l'hectare.
- L'application à de jeunes plantules de graminées peut être faite lorsque les graminées sont au stade 2 à 4 feuilles. Si le semis de graminées est contre-ensemencé d'un semis de céréales, se référer à la section de l'étiquette qui traite des restrictions additionnelles se rapportant au type et au taux d'application conseillé pour les céréales.

3. Si les cultures sont destinées à être utilisées pour l'alimentation animale ou en tant que pâturage suivant un traitement avec **ENGENIA** ou **ENGENIA** plus 2,4-D amine ou MCPA, se référer à la section qui traite des "Restrictions de paissance".

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'ENGENIA	Mélange en réservoir
chardon des champs (partie aérienne) gaillet grateron (taux le plus élevé seulement) laiteron des champs (partie aérienne) renouée liseron renouée persicaire renouée scabre saponaire des vaches sarrasin de Tartarie spargoute des champs	ENGENIA seul au taux de 183 à 232 mL/ha	aucun
<i>Toutes les espèces ci-haut mentionnées, plus :</i> amarante à racine rouge ansérine de Russie bourse-à-pasteur canola spontané* kochia à balais lampourde glouteron ortie royale** petite bardane (jeunes plantules) radis sauvage sagesse-des-chirurgiens soude roulante tournesols spontanés***	ENGENIA au taux de 183 à 232 mL/ha +	850 mL/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) OU 850 mL/ha de MCPA amine (500 g/L de préparation)

* De meilleurs résultats seront obtenus si l'application est faite avant la montée à la graine du canola, quand cette mauvaise herbe est au stade de 2 à 4 feuilles.

** Utiliser **ENGENIA** + MCPA amine pour la suppression de l'ortie royale. Appliquer avant le stade de 4 feuilles de la mauvaise herbe pour obtenir de meilleurs résultats. En appliquant l'herbicide à un stade plus avancé de la culture et des mauvaises herbes, l'ortie royale risque de ne pas être supprimée.

*** Selon les conditions de croissance, la suppression peut être légèrement retardée.

Pour les pâturages établis de graminées

1. Appliquer **ENGENIA** au taux de 480 mL/ha avec 1,5 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) pour réprimer la luzerne spontanée.
2. Appliquer **ENGENIA** + 2,4-D amine dans 110 à 220 L d'eau à l'hectare au printemps à la luzerne en croissance active ayant plus de 5 cm de hauteur.

BLEUETS NAINS

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. L'herbicide **ENGENIA** peut être utilisé seul ou mélangé en réservoir avec 2,4-D Ester.
2. Appliquer **ENGENIA** seul ou **ENGENIA** en mélange en réservoir dans 550 L/ha d'eau.
3. Appliquer à l'automne lorsque la comptonie voyageuse est encore modérément verte, après la chute de 90 % des feuilles des bleuets. Ce traitement devrait être effectué avant que la zone ne soit brûlée. Le brûlage ou la coupe d'automne devront être effectués 4 à 5 semaines après l'arrosage. Si vous prévoyez brûler ou couper les feuillages au printemps, faites-le assez tôt afin de réduire les dommages causés aux bleuets.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'ENGENIA	Mélange en réservoir
Comptonie voyageuse (fougère odorante) kalmia à feuilles étroites	3,68 à 5,68 L/ha	aucun
Suppression additionnelle d'espèces de feuilles larges	1,84 L/ha +	4,87 L de 2,4-D Ester 700 (700 g/L de préparation)

RECOMMANDATION SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que **ENGENIA** est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **ENGENIA** et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner **ENGENIA** ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec BASF au 1-877-371-2273.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut être fatal lorsqu'il est inhalé. Éviter d'inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation. Peut irriter la les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Sensibilisant cutané potentiel.

Dégeler si le produit a gelé. Agiter avant l'usage.

Les applicateurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques. Pour les applications à la non-récolte des domaines, les applicateurs doivent aussi porter une combinaison.

Les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter un respirateur approuvé NIOSH avec une cartouche anti-vapeurs organiques et un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une boîte filtrante NIOSH approuvée pour les pesticides.

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement de l'orge, des bleuets nains, des graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*), du maïs de grande culture, des jachères, de l'avoine, des pâturages, de féтуque rouge, Soya Roundup Ready 2 Xtend et Soya XtendFlex, de seigle de printemps, des semis de graminées, des champs de chaume, de la jachère d'été et du blé (de printemps).

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix.

Traiter selon les symptômes.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL DE PULVÉRISATION

Des dommages sévères à la culture peuvent survenir si **ENGENIA** demeure dans l'équipement de pulvérisation après l'application et est pulvérisé par la suite sur des cultures sensibles. Après l'utilisation d'**ENGENIA**, nettoyer tout le matériel de pulvérisation et de mélange (incluant les réservoirs, pompes, conduits, filtres, tamis et buses) avec un détergent puissant ou un nettoyant à pulvérisateur commercial, en respectant la procédure de triple rinçage :

1. Après l'application, purger le pulvérisateur (incluant la rampe). NE PAS laisser la bouillie reposer dans les conduits de la rampe de pulvérisation pendant la nuit ou une période de temps prolongé.
2. Rincer le réservoir, les conduits, la rampe et les buses avec de l'eau propre.
3. Inspecter et nettoyer l'ensemble des passoires, tamis et filtres.

4. Préparer une solution de nettoyage avec de l'ammoniac (1 L par 100 L d'eau) ou un nettoyant commercial à pulvérisateur en respectant le mode d'emploi du fabricant.
5. Laver toutes les parties du réservoir, incluant la surface interne supérieure. Débuter l'agitation dans le pulvérisateur et faites circuler soigneusement la solution de nettoyage pendant au moins 15 minutes. Tous les dépôts visibles doivent être retirés du système de pulvérisation.
6. Rincer les boyaux, conduits et les buses avec la solution de nettoyage pendant au moins 1 minute.
7. Répéter les étapes ci-dessus à deux reprises afin de compléter efficacement le triple rinçage.
8. Retirer les buses, tamis et filtres et nettoyez-les séparément dans la solution de nettoyage après avoir complété les procédures ci-dessus.
9. Éliminer le liquide de rinçage conformément aux directives de l'agence provinciale de réglementation.
10. Vidanger la pompe, les filtres et conduits.
11. Rincer le système complet de pulvérisation avec de l'eau propre.

Réutilisation des contenants de vrac

1. Le contenant ne doit être rempli à nouveau qu'avec du **ENGENIA**.
2. Refermer le contenant hermétiquement et le retourner à un centre de produits en vrac autorisé BASF.
3. Avant de remplir à nouveau le contenant, l'examiner soigneusement pour détecter toute trace éventuelle de dommage, comme des fissures, des bosses, des renflements, des brèches, des éraflures ou des filets endommagés ou usés sur le dispositif de fermeture du contenant.
4. Après le remplissage, vérifier que rien ne coule avant de transporter le contenant.
5. Ne pas remplir ou transporter un contenant endommagé ou qui coule.
6. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.
7. Si le contenant n'est plus destiné à être rempli, se référer à la section élimination.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer **ENGENIA** uniquement dans son contenant d'origine, loin des autres pesticides, engrais, et aliments destinés aux humains ou aux animaux.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir les déversements et la contamination.
3. Garder les emballages secs en tout temps.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

^{MC/MDT}Tous les produits mentionnés sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs compagnies respectives.